



COVID-19 : La ville de la Baule-Escoublac contrainte de fermer son marché couvert

Communiqué du mardi 24 mars 2020

Publié le 24 mars 2020

Après l'annonce du premier ministre du 23 mars, Yves Métaireau, Maire de La Baule-Escoublac, pensait par dérogation pouvoir maintenir ouvert le marché couvert alimentaire dans la mesure où toutes les précautions avaient été prises pour son fonctionnement en période de crise du Covid-19.

Ce matin il a donc demandé en ce sens une dérogation au préfet, en concertation avec ses collègues maires de Guérande et de Pornichet. Ce soir, il tient à faire part de sa grande déception face au refus de sa demande par le préfet alors que plusieurs raisons évidentes justifiaient le maintien de l'ouverture du marché :

- › L'âge moyen de la population bauloise est supérieur à la moyenne nationale. Une partie de la population se déplace parfois difficilement de ce fait ;
- › De très nombreux résidents secondaires, arrivés depuis l'annonce de la période de confinement, rendent insuffisante la capacité des autres commerces alimentaires du centre-ville ;
- › La configuration de la ville rend difficile l'accès des autres commerces en périphérie ;

La déception d'Yves Métaireau est d'autant plus grande que depuis le début de la crise, la ville avait pleinement anticipé les mesures de circulation et de précaution à l'égard des risques de contagion sur un marché entièrement clos qui peut s'assimiler à une grande surface. En effet, des placiers y régulaient le nombre de clients et faisaient appliquer les mesures barrières avec notamment les marquages au sol requis.

Les commerçants avaient de leur côté mis en place un principe d'emballages individuels, des gants et autres protections parfaitement organisées par leurs soins et respectées et appréciées des clients eux-mêmes.

Il y avait incontestablement, outre l'aspect service à la population, un intérêt économique majeur à maintenir un lieu central de commerce alimentaire pour permettre la survie des producteurs locaux, des pêcheurs, ostréiculteurs, maraîchers et de l'ensemble des acteurs économiques du marché.

Ce soir Yves Métaireau est très préoccupé par cette situation et regrette de devoir, à contre cœur annoncer

<https://www.labaule.fr/information-transversale/actualites/covid-19-la-ville-de-la-baule-escoublac-contrainte-de-fermer-son-marche-couvert-3925?>

la fermeture du marché de la Baule à partir de demain et jusqu'à nouvel ordre.



VILLE DE LA BAULE
Ville de La Baule Escoublac
Hôtel de Ville
7, avenue Olivier Guichard
44500 La Baule-Escoublac

☎ 02 51 75 75 75

